

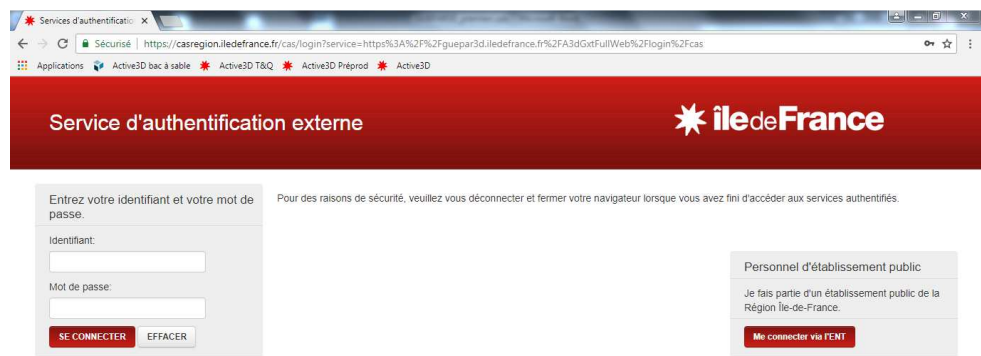
ACCES A L'APPLICATION GUEPAR

GESTION UNIFIEE DES ETABLISSEMENTS ET DU PATRIMOINE REGIONAL

ACCES A L'APPLICATION

L'accès à l'application GUEPAR se fait avec le lien suivant : <https://guepar3d.iledefrance.fr/>
Les navigateurs certifiés sont Mozilla Firefox et Google Chrome.

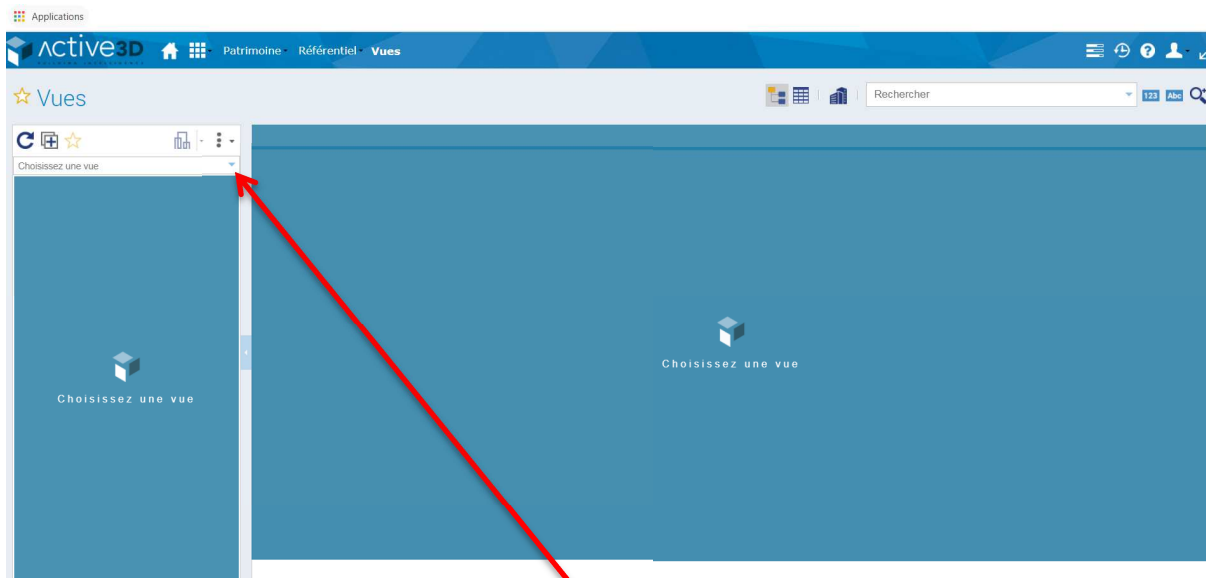
Vous accéderez ainsi à l'écran du service d'authentification interne.
Votre identifiant et votre mot de passe sont ceux que vous utilisez pour vous connecter à votre poste tous les jours.



Il faut noter qu'en fonction de vos droits d'accès, certains éléments des menus peuvent différer de ces notices.

DEFINIR UNE VUE FAVORITE

Lors de votre première connexion, il est possible que l'écran d'accueil de l'application soit vide.

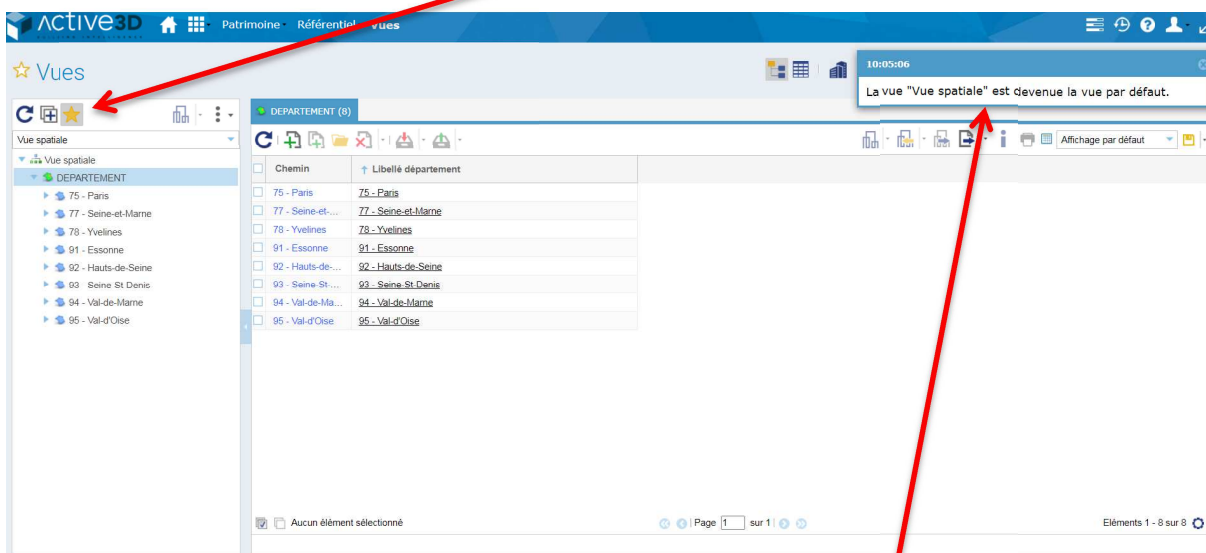


Dans ce cas, il faut définir une vue par défaut.

Cliquez sur le menu déroulant « choisissez une vue », et sélectionnez « vue spatiale ».

Afin de conserver cette préférence et de ne plus avoir à faire cette manipulation, il faut garder cette vue comme vue par défaut.

Pour ce faire, vous devrez cliquer sur l'étoile jaune se trouvant au-dessus du menu déroulant.



Un message vous indiquera que la vue spatiale est votre vue par défaut.